

Compte Tatou, comment t'as tout?

■ Je me connecte :

A Orange France Siège (OFS), c'est l'entreprise qui vous rattache à votre nouveau périmètre CE., En général dans un délai de 6 semaines suivant votre date d'arrivée, la Direction transmet au CE, les données nécessaires à l'activation de votre compte. Suite à votre inscription, vous recevez votre identifiant et la procédure pour recevoir un mot de passe provisoire.

- **une seule adresse** pour bénéficier des prestations ASC du CE OFS : www.ceofs.org
- Votre Identifiant est sous la forme **PN201503** c'est-à-dire 1^{ère} lettre de votre prénom en majuscule, la 1^{ère} lettre de votre nom en majuscule, suivi de votre année de naissance (sous la forme AAAA), et du mois de naissance (sous la forme MM)
- Votre Mot de passe : Pour le recevoir, utilisez simplement la procédure « **Mot de passe oublié** ». Il suffit de renseigner votre adresse mail professionnelle et de valider. Le mot de passe vous est adressé par mail immédiatement.

En cas de difficulté, vous pouvez adresser un mail à l'adresse info.ceofs@orange.com.

■ J'utilise mon compte Tatou

Le budget du CE est versé par l'entreprise au début de chaque trimestre, vos droits s'activent donc au même rythme.

Le CE a pour vocation de favoriser l'accès des salariés aux vacances mais aussi au Sport et à la Culture. L'URSSAF nous impose donc d'ouvrir au moins 2 prestations différentes, avec un montant maximum de 80% de la dotation individuelle par prestation.

- **Je choisis de me faire rembourser mes factures.** Ce remboursement sera d'un montant maximum de 80% de mon compte Tatou. Le remboursement concerne des factures de vacances, de sport ou culture, nominatives, datées et acquittées. Le remboursement se fait par virement sur mon compte bancaire ou postal.
- **Je choisis de recevoir des chèques** (Vacances, Lire, Disques, Cartes Culture, CESU, Cartes Billetterie FNAC). Dans la limite de mon trimestriel disponible, toute commande passée entre le 1^{er} et le dernier jour du mois est livrée par pli suivi à mon domicile dans les 3 semaines.

Pour clôturer vos prestations ASC 2015 en toute sérénité et avant d'ouvrir votre compte pour 2016, pensez à déposer toutes vos commandes de chèques ou demandes de remboursement avant le 30 novembre 2015



■ Montant de mon compte Tatou

Avec le compte TATOU, pas besoin d'avancer les fonds ni d'épargner pour bénéficier de ses droits !

A Orange France Siège, les prestations sont basées sur la classification CCNT de chaque salarié. Cette information est communiquée par l'entreprise, sauf opposition explicite de votre part. Le montant de votre compte Tatou vous est indiqué lors de votre inscription.

Compte Tatou	Montant salarié	Avec 1 enfant	Avec 2 enfants	par enfant suppl.*
Alternants	600 €	750 €	900 €	150 €
B (I.2 - I.3)	950 €	1 100 €	1 250 €	150 €
C (II.1 - II.2)	820 €	970 €	1 120 €	150 €
D (II.3 à III.1)	740 €	890 €	1 040 €	150 €
Dbis (III.2 - III.3)	660 €	810 €	960 €	150 €
E (IV.1 - IV.2)	580 €	730 €	880 €	150 €
F (IV.3 - IV.4)	500 €	650 €	800 €	150 €
G (IV.5 - IV.6)	90 €	240 €	390 €	150 €

Le montant du compte Tatou est valable pour tout salarié du périmètre OFS présent toute l'année et ayant au moins 6 mois d'ancienneté Groupe.

Le montant du compte Tatou est majoré de 150 euros par enfant âgé de -20 ans au 31 décembre de l'année précédente.

Vous êtes nouvel arrivant : pour la déclaration et la prise en compte de vos ayants droits envoyez vos justificatifs via la boîte mail : info.ceofs@orange.com

■ Pour mes enfants, en plus du compte Tatou

Le CE OFS répond à sa vocation sociale en participant aux vacances de vos enfants ou à leur garde (selon l'âge).

- **Enfants âgés de moins de 6 ans.** Assistante maternelle agréée, crèche, halte-garderie, accueil de loisirs du mercredi et pendant les vacances scolaires : 50% de vos dépenses engagées, dans la limite du montant alloué pour chaque enfant selon son âge et votre classification
- **Enfants âgés de 6 à 16 ans :** un choix de prestataires sélectionné par les élus CFE-CGC, qui vous ouvrent l'intégralité de leurs catalogues, de façon permanente et à tarif négocié. Vous réservez le séjour que vous voulez, le CE OFS garantit votre réservation en réglant immédiatement la totalité du prix du séjour de votre enfant. Vous disposez de facilités de paiement pour vous acquitter du prix des vacances de votre enfant.

Un catalogue disponible toute l'année, qui s'enrichit sur vos recommandations.

■ Bons Plans : des partenaires choisis pour vous

Sur l'impulsion de vos élus CFE-CGC, le CE vous propose des tarifs avantageux pour vos activités de loisirs (Vacances, Sport, Billetterie). La liste de nos partenaires est accessible dans la rubrique « Bons Plans » du site du CE OFS.

Les factures de nos partenaires bénéficient du remboursement Tatou.

Pour bénéficier de ces offres préférentielles, pensez à consulter régulièrement la rubrique Bons Plans sur le site du CE OFS

■ Parlons chiffres :

Le Comité d'Etablissement Orange France Siège sert environ **3 970 salariés** en Activités Sociales et Culturelles et dispose d'un budget d'environ **3 772 000 euros**, soit **950 euros** en moyenne par Ouvrant-Droit toutes prestations ASC comprises (Tatou; enfance; Noël...).

Pour Noël, le CE a reçu près de 3 800 commandes de chèques-cadeau et plus de 2 580 cadeaux pour vos enfants seront expédiés au cours de la dernière quinzaine de novembre.

A ce jour, 70% du compte Tatou vous a été redistribué.

C'est la preuve de votre adhésion à notre programme simple et souple...

... et notre plus belle récompense. Merci !

Vos élus CFE-CGC continuent de donner de leur temps et traitent vos dossiers et vos messages avec efficacité.

■ Joindre le CE OFS

Nous déplorons de ne pouvoir organiser, pour le moment, de permanence physique sur site pour échanger directement avec vous.

En effet, l'entreprise ne nous a pas proposé de locaux fonctionnels à ce jour.

Vous pouvez cependant nous solliciter, nous viendrons volontiers à votre rencontre.

Nous sommes venus échanger avec vous à Bagnaux, Vanves, Lyon, Bordeaux, Marseille, Sophia Antipolis, Mougins.

Les 2 et 3 novembre nous serons à Toulouse et Blagnac. Alors n'hésitez pas !

Pour toute demande d'information, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : info.ceofs@orange.com.

Toutes les infos sur votre site du CE OFS

www.ceofs.org

Vos représentants CFE-CGC au CE

Laurence CLOIX – 06 42 30 19 46 Présidente de la commission ASC
André LECOUBLE – 06 32 95 87 13 Trésorier
Franca LOSTYS – 06 70 40 82 24 élue au CCUES
Xavier PODEVIN – 06 87 60 86 75 Secrétaire
Christophe RABIER – 06 72 95 72 57 Président de la commission Formation
Laurence DALBOUSSIERE – 06 30 55 59 97 Secrétaire Adjoint
Marie-Annick PITALLIER – 06 74 00 70 42 Président de la commission RPS
Philippe BESSINE – 06 72 08 04 31
Anne LEFRANS – 06 07 95 00 09 Président de la commission Logement
Fatima HAMADI – 06 73 71 94 33
Catherine REYDY – 06 76 41 01 20

Retrouvez toutes nos informations sur notre site : <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>